

Plan de lutte

L'intimidation c'est :

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »

(Loi sur l'instruction publique, 2012)

4 critères permettent de reconnaître une situation d'intimidation :

- L'intention de faire du tort;
- Une inégalité des pouvoirs;
- Une présence de détresse et d'impuissance chez l'élève qui subit de l'intimidation;
- La répétition & la persistance de paroles et de gestes agressifs, moqueries ou rejet

*L'intimidation peut avoir lieu dans l'univers virtuel (réseaux sociaux, Internet, messagerie instantanée, cellulaires, courriels, etc.), on parle alors de **CYBERINTIMIDATION**.

Nos enjeux prioritaires

- **Intervenir** efficacement dans les situations de violence et d'intimidation à l'école.
- **Différencier** les situations de conflit, de violence et d'intimidation auprès des intervenants scolaires, des parents et des élèves.
- **Sensibiliser** les élèves aux impacts négatifs des mots, des attitudes et des gestes qu'ils peuvent utiliser.

Protocole d'intervention

- Analyse de situation et évaluation : cueillette d'information et jugement de la situation.
- Intervention (rencontre de l'auteur, de la victime et des témoins + assurer la sécurité immédiate des personnes concernées).
- Consignation et choix des interventions à effectuer (avec la direction selon la situation et les besoins).
- Communication avec les élèves impliqués et les parents.
- Application des sanctions et des mesures d'encadrement et de soutien.
- Suivi auprès des mesures mises en place par les intervenants. Suivi auprès des parents.

Un élève, un parent ou un membre du personnel peut :

- Signaler un geste de violence ou d'intimidation/cyberintimidation
- Formuler une plainte officielle

Comment ? **CONFIDENTIEL!!**

- En personne, à tout adulte de confiance dans l'école.
- Par courriel : sosintimidation071@cssdgs.gouv.qc.ca
- Par téléphone : 514 380-8899, poste 4711
- Remplir un billet de signalement et le déposer dans la boîte de signalement pour les élèves près du secrétariat



Guide aux parents